

Programme Courants - Automne 2014

Conférence Internationale Supérieure d'Archivistique "Les enjeux archivistiques actuels dans un environnement complexe"

Dates: du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2014 inclus - Paris

Conception et mise en œuvre: **Ministère de la culture et de la communication**
Direction générale des patrimoines / Département de la formation scientifique et technique (DFST), avec le soutien du Secrétariat général / Service des affaires juridiques et internationales et l'appui opérationnel de la Maison des Cultures du Monde

Langues de travail : français et russe. La conférence bénéficiera d'une traduction simultanée français/russe.

Public concerné: La Conférence internationale supérieure d'archivistique (CISA) s'adresse à des responsables de services d'archives nationales, territoriales ou d'entreprises, ainsi qu'à des archivistes professionnels expérimentés. Ces derniers assurent des fonctions de responsabilité, d'organisation de service et d'orientation de politique archivistique. En 2014, la CISA est destinée aux responsables d'archives des pays de la Communauté des états indépendants (CEI), des Etats baltes et de Géorgie.

Contexte: Les responsables d'archives sont confrontés à des enjeux multiples et complexes, dans un environnement administratif, juridique, technologique en pleine mutation : professionnalisation et évolutions du métier d'archiviste, maîtrise des outils juridiques et techniques qui conditionnent la production de l'information, conservation et traitement, diffusion et valorisation, place de l'archiviste dans la société de l'information, échanges internationaux.

La CISA a accueilli en 2012 vingt professionnels des pays membres du Conseil de l'Europe et en 2013 vingt professionnels d'Amérique latine.

Les coopérations en archivistique en Europe orientale et balte, dans le Caucase et en Asie centrale seront au cœur de l'édition 2014.

Objectifs: La CISA propose aux participants de débattre sur des thématiques d'actualité communes à la profession et de favoriser les débats à partir des pratiques de chacun. Chaque participant est invité à rendre compte de son expérience propre ; il lui sera demandé de présenter une problématique en lien avec le programme. La CISA est un outil de sensibilisation et un moment d'échanges autour des pratiques diverses existant entre pairs des pays couverts.

Contenu: Réalisée avec le Service interministériel des Archives de France, la CISA traitera en 2014 du sujet "les enjeux archivistiques actuels dans un environnement complexe".

Elle abordera les thèmes suivants :

- Normalisation archivistique en France, en Europe et dans le monde, SEDA, DTD-EAD et EAC
- Collecte des archives contemporaines : méthodes et infrastructures, exemple du projet interministériel d'archivage électronique VITAM
- Communication et valorisation des archives : réglementation française et européenne, droit à la mémoire et à l'oubli, commémorations (Guerre 1914-1918), enjeux de l'exploitation d'un patrimoine documentaire éclaté

- Pratiques des archivistes au niveau local, partenariats avec les acteurs locaux et européens, exemple d'un service d'archives territorial (versements d'archives, action culturelle et pédagogique)
- Formation initiale/continue et déontologie des archivistes ; outils de sensibilisation aux métiers des archives pour les personnels non formés, pour les producteurs d'archives et pour les usagers des archives

Méthodes pédagogiques: La CISA se divise en modules thématiques, composés selon les cas d'interventions de conférenciers français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. Sa forme interactive privilégie l'implication des participants durant toute la semaine, sous forme d'exposés individuels, de débats, de restitution de groupes de travail.

Modalités: Les frais de transport vers la France sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit d'un autre tiers.

Prise en charge: Les frais pédagogiques ainsi que de séjour en France (hébergement, repas, transports) seront couverts par le Ministère de la culture et de la communication

Informations: Informations sur la CISA

Ministère de la culture et de la communication

Direction générale des patrimoines

Département de la formation scientifique et technique (DFST)

56 rue des Francs Bourgeois – F 75003 Paris

www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/

Jean-Pierre Defrance, chef du département de la formation scientifique et technique

Tél : 33.1/40 27 67 23 - jean-pierre.defrance@culture.gouv.fr

Karine Robert, gestionnaire des stages internationaux d'archives

Tél : 33.1/40 27 63 97 - karine.robert@culture.gouv.fr

Secrétariat Général

Sous-direction des affaires européennes et internationales

Marie-Sabine Maréchal, chargée de mission pour les programmes d'accueil destinés aux professionnels étrangers de la culture

Tél : 33.1/40 15 37 58 - marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr

Gestion des candidatures / Organisation

Maison des Cultures du Monde

101 boulevard Raspail – F 75006 Paris - Fax : 33.1/45 44 76 60

Arwad Esber, directrice

Catherine Annoepel, coordinatrice des programmes Courants

Tél : 33.1/ 45 44 08 39 - annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Le formulaire de candidature bilingue français/anglais pourra être téléchargé sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org - rubrique Expertise / Formations

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera, **émettra un avis motivé sur la candidature**, et l'adressera à la Maison des Cultures du Monde au plus tard **le vendredi 9 mai 2014**

par mail, à l'attention de Catherine Annoepel : annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Cette conférence fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par des représentants du Ministère de la culture et de la communication (département de la formation scientifique et technique de la Direction générale des patrimoines, Sous-direction des affaires européennes et internationales) et de la Maison des Cultures du Monde, qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle des candidats
- intérêt de l'institution d'origine pour l'expertise française
- perspective de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France